

Metz, le 4 février 2019

COMMUNIQUE

Du 4 février au 1^{er} avril 2019 : les inscriptions aux Éco-défis sont ouvertes !

C'est parti pour les Éco-défis 2018-2019, les inscriptions sont lancées ! Les artisans du territoire de Metz Métropole souhaitant s'engager ou faire connaître leur implication pour l'environnement, peuvent dès aujourd'hui s'inscrire pour la 4^{ème} édition et tenter de devenir l'un des labellisés 2018-2019. Clôture des inscriptions : lundi 1^{er} avril 2019.

Accompagnés par les conseillers de Metz Métropole et de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle, les artisans volontaires choisissent les défis qu'ils souhaitent relever, puis mettent en œuvre les actions sélectionnées, comme par exemple, l'installation de composteurs pour les fleuristes, le remplacement des ampoules classiques par des éclairages à LEDS, le don d'inventus à des associations....

Metz Métropole et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat proposent de relever un minimum de 4 défis répartis parmi les 8 thématiques suivantes :

- Gestion des déchets
- Économie d'eau
- Économie d'énergie
- Utilisation d'éco-produits
- Mobilité durable
- Qualité de l'air intérieur
- Sensibilisation
- Accessibilité.

Chaque participant bénéficie d'un accompagnement complet tout au long de la démarche. Tout d'abord dans le choix des défis puis dans leur mise en œuvre, étape après étape. Une fois les objectifs atteints, les défis sont validés par un jury de labellisation et donnent droit à l'obtention du label « **Éco-défis des artisans et artisans-commerçants** ».

Le jury se sera réunira courant avril et la cérémonie de labellisation est programmée le 30 avril 2019.
Pour l'édition 2017-2018, 23 artisans de la métropole ont été labélisés.

L'intérêt de s'inscrire dans cette démarche :

Les artisans participant aux Eco-Défis bénéficient :

- d'un accompagnement gratuit dans la réalisation des défis pour dégager des économies financières et/ou anticiper la réglementation,
- de la valorisation de leur image auprès des consommateurs par la mise en avant de ses bonnes pratiques, pour répondre à leurs exigences grandissantes en matière de préservation de l'environnement,
- d'une notoriété renforcée.

Participer aux Eco-défis permet de faire un geste pour la planète, de réaliser des économies financières et de bénéficier d'une belle visibilité !

Contacts et inscriptions auprès de :

Philippe COMBAS - Metz Métropole - 03 87 39 82 33 - combas@metzmetropole.fr

Camille TRIGO - Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Moselle - 03 87 39 31 34

ctrigo@cma-moselle.fr

Informations et modalités d'inscriptions sur : <https://bit.ly/2sUMjHF>

Contact presse : Céline VINCENT – Attachée de presse – 03 87 39 39 14 - 06 20 90 99 80

cvincent@metzmetropole.fr